

**Collecteur à l'attention des chasseurs « non présidents »**

Pour voter à l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs,

Le 21/04/2018.

**Collecteur de timbres-vote à faire parvenir au plus tard le 31/03/2018.** (Cachet de la poste faisant foi)

Adresse retour : Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs – Rue du Châtelard – 25360 Gonsans

**Seuls les timbres votes « 2017/2018 » du département du Doubs sont valables.**

Tout adhérent a la possibilité d'utiliser ce collecteur pour recueillir jusqu'à 10 voix d'autres chasseurs. Ceci lui donnera un droit de vote de 11 voix en comptant sa propre voix (son timbre sera collé dans le cadre 1).

Attention : chaque chasseur que vous représentez doit obligatoirement apposer sa signature en face de son timbre vote.

**Cadre 1**

<p>Je suis simple chasseur et je suis porteur des voix des chasseurs qui ont collé leur timbre-vote ci-dessous</p> <p><b>Code-barres</b></p>	<p>Signature Obligatoire :</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------

En collant les timbres dont je dispose et en retournant cet imprimé à la Fédération avant le 31/03/2017, je fais valoir mes droits de vote. Je retirerai mes bulletins aux guichets, le jour de l'AG avant **8h30**.  
(Présentation du permis de chasser obligatoire)

En collant mon timbre, je renonce à voter moi-même et je transfère mon droit de vote au chasseur dont le nom est mentionné dans le cadre 1. <b>Code-barres</b>	Bon pour pouvoir. Signature Obligatoire	En collant mon timbre, je renonce à voter moi-même et je transfère mon droit de vote au chasseur dont le nom est mentionné dans le cadre 1. <b>Code-barres</b>	Bon pour pouvoir. Signature Obligatoire :
En collant mon timbre, je renonce à voter moi-même et je transfère mon droit de vote au chasseur dont le nom est mentionné dans le cadre 1. <b>Code-barres</b>	Bon pour pouvoir. Signature Obligatoire :	En collant mon timbre, je renonce à voter moi-même et je transfère mon droit de vote au chasseur dont le nom est mentionné dans le cadre 1. <b>Code-barres</b>	Bon pour pouvoir. Signature Obligatoire :
En collant mon timbre, je renonce à voter moi-même et je transfère mon droit de vote au chasseur dont le nom est mentionné dans le cadre 1. <b>Code-barres</b>	Bon pour pouvoir. Signature Obligatoire :	En collant mon timbre, je renonce à voter moi-même et je transfère mon droit de vote au chasseur dont le nom est mentionné dans le cadre 1. <b>Code-barres</b>	Bon pour pouvoir. Signature Obligatoire :
En collant mon timbre, je renonce à voter moi-même et je transfère mon droit de vote au chasseur dont le nom est mentionné dans le cadre 1. <b>Code-barres</b>	Bon pour pouvoir. Signature Obligatoire :	En collant mon timbre, je renonce à voter moi-même et je transfère mon droit de vote au chasseur dont le nom est mentionné dans le cadre 1. <b>Code-barres</b>	Bon pour pouvoir. Signature Obligatoire :
En collant mon timbre, je renonce à voter moi-même et je transfère mon droit de vote au chasseur dont le nom est mentionné dans le cadre 1. <b>Code-barres</b>	Bon pour pouvoir. Signature Obligatoire :	En collant mon timbre, je renonce à voter moi-même et je transfère mon droit de vote au chasseur dont le nom est mentionné dans le cadre 1. <b>Code-barres</b>	Bon pour pouvoir. Signature Obligatoire :

Le jour de l'Assemblée Générale, présentez-vous aux guichets **avant 8h30** pour retirer vos bulletins de vote !